

Commune d'ESTERNAY  
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2021

Date de la convocation 14/10/2021  
Affiché du 21/10/21 au 21/11/21

**Présents** : Patrice VALENTIN, Dominique VANDIER, Carole GEERAERTS, François PARIS, Frédérique ALINE, Nicolas PERDREAU, Corine POUPARD, Patricia ROYER, Alexandrine MERET, Laure DECOSTERD, Julien FERREIRA, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés ayant donné procuration** : Hélène BLOT à Laure DECOSTERD, Nathalie FOUQUET à Carole GEERAERTS, Jérôme DUSAUTOY à Dominique VANDIER, Jean-Luc BATONNET à Patrice VALENTIN.

Absent non excusé : Angelo GUILLARD

Mme ALINE Frédérique a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire.

M. le Maire donne lecture de la lettre de démission pour raisons familiales de Mme Virginie BOURDICAUD, conseillère municipale. L'effectif du conseil municipal sera de 16.

La séance est ensuite ouverte à 19 h 00 par M. Patrice VALENTIN, Maire.

---

♦ **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- ☞ A l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 7 septembre 2021.
- ☞ Prend acte de 8 décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal.
- ☞ Accepte la proposition de M. le Maire d'évoquer lors de chaque séance de conseil municipal les différents sujets abordés lors des réunions de la Communauté de Communes, conseil, bureau, commissions et chantiers en cours. M. le Maire souligne l'importance que chaque élu, en concertation avec ses collègues conseillers, exprime sa volonté, ses attentes. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de chaque séance.  
M. le Maire rapporte les différents points évoqués lors du conseil communautaire du 20/09/2021 et de la réunion de bureau du 18/10/21. Il communique également le dernier compte rendu de réunion des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de la commune en cours d'exécution.
- ☞ Approuve le règlement intérieur de la salle communale La Halle de la Gare et fixe le seuil maximum de personnes autorisées à 50.
- ☞ Fixe les tarifs de location. La tarification sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021.
- ☞ Procède à la désignation de 6 membres propriétaires (exploitant ou non) de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement d'Esternay pour siéger au bureau de l'Association foncière.
- ☞ Procède, par suite de la démission d'un administrateur élu, à une nouvelle élection des délégués du conseil municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ; Ont été proclamé élus : François PARIS, Julien FERREIRA, Carole GEERAERTS, Frédérique ALINE, Patricia ROYER.
- ☞ Approuve les modalités de remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres et nomme M. Nicolas PERDREAU, précédemment membre suppléant, membre titulaire en remplacement de Mme Virginie BOURDICAUD.
- ☞ Désigne pour représenter la commune au sein du conseil syndical du SIEM, en remplacement du conseiller décédé, M. Jammes DOYEN, M. Dominique VANDIER précédemment élu délégué suppléant.
- ☞ Autorise le versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais d'un montant de 5 305.13 € au titre du transfert de charges pour les travaux de voirie, pose et reprise de bordures, avaloirs et canalisations rue des Pierres Blanches, rue des Rougets et rue des Bordes.

☞ Emet un avis favorable à la réalisation du projet d'effacement des réseaux rue des Essarts sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM. La Commune s'engage à solutionner les problèmes liés au réseau d'éclairage public et à exécuter les travaux d'effacement du réseau Orange. Les modalités de financement de cette opération seront décidées lors d'un prochain conseil municipal. Inscription budgétaire 2022.

☞ Procède dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice, à des ajustements de crédits ou ouverture de programme en dépenses et recettes.

☞ Attribue une subvention à l'Association A.A.P.M.A. « La Fario du Haut Morin ».

☞ Acte de la mise en œuvre d'une opération de « désherbage » par la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais, dans le cadre de la gestion de la bibliothèque municipale et de l'exercice de sa compétence

### Affaires diverses

■ Courrier de remerciements d'une administrée suite aux travaux d'entretien réalisés sur le pont situé rue du Château.

■ M. le Maire remercie toutes les personnes qui se sont engagées sur la mise en place de l'opération **Octobre Rose**.

■ M. le Maire informe qu'il a sollicité les membres du CCAS lors de sa dernière réunion pour connaître leur point de vue sur un éventuel engagement pour dénormaliser le tabagisme dans la commune en mettant en place des espaces extérieurs sans tabac, ciblant en particulier les lieux fréquentés par un public jeune et familial. Aucune volonté de lancer une opération n'a été démontrée.

Il interroge l'assemblée à ce sujet et sollicite son avis sur la mise en place d'une zone dite « sans tabac » à proximité des écoles.

Le conseil municipal est favorable pour s'engager dans cette démarche et la mise en place d'une opération qui pourra se faire en partenariat avec les établissements scolaires. Des panneaux « Interdiction du fumer » sur le périmètre d'entrée des écoles à partir de la place François Mitterrand et dans une zone définie du Collège du Grand Morin seront installés.

■ Mme. Laure DECOSTERD informe que novembre est le mois de la lutte contre le cancer de la prostate. Elle suggère, après Octobre Rose et la mobilisation en faveur de la lutte contre le cancer du sein, de lancer la campagne de prévention « Movember », une moustache contre le cancer de la prostate. Cette proposition est acceptée à l'unanimité et l'opération sera mise en place à compter du 1<sup>er</sup> novembre.

■ M. le Maire rappelle que l'inauguration de la Halle de La Gare aura lieu le 30 octobre prochain.

■ M. François PARIS rappelle que la collecte du don du sang à Esternay aura lieu le 26 octobre prochain à la Maison du Temps Libre.

■ M. Nicolas PERDREAU demande quelques explications sur la façon de procéder sur les travaux d'enduisages effectués sur la rue du 73<sup>ème</sup> RI. Il s'agit d'un procédé ECF (enduit couche fine).

Il fait également part de son étonnement sur la fin de la journée de la Fête du Livre qui s'est terminée avant l'heure annoncée de 18 h 00. M. le Maire remercie l'ensemble des auteurs et les dédouane de ce départ avancé en regard du peu de visiteurs.

■ M. Julien FERREIRA communique sur l'organisation des festivités de Noël. Une invitation à participer à une réunion fixée au 28 octobre prochain vers l'ensemble des associations a été lancée. Le but est qu'un maximum d'associations participent à ces animations et travaillent ensemble sur un même évènement.

■ M. le Maire informe que le CCAS a mis en place l'organisation du repas ou colis de Noël pour les aînés.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 50.

Vu pour être affiché le 21/10/2021 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Esternay, le 21 octobre 2021.

Le Maire, Patrice VALENTIN



PATRICE VALENTIN  
2021.10.21 23:15:20 +0200  
Ref:20211021\_165145\_1-2-O  
Signature numérique  
le Maire

Patrice VALENTIN